







COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-03

L'an deux mille vingt et un, à 14h00

Le 12 février, à Charleville Mézières en visioconférence

Date de convocation	5 février 2021
Nombre de délégués:	
 Titulaires	51 Titulaires
 Suppléants	51 Suppléants
 Présents	33 Présents
 Votes par procuration	3 votes par procuration

Étaient présents :

M Farid BESSADI	M Géry TRONÇON)
M Philipe CLAUDE	M Alain DUPOMMIER
M Jean François GOSSET	M Dominique COLLIN
Mme Ines de MONTGON	M. Eric VALTOT (représente M VALDENAIRE)
M Boris RAVIGNON	M Yannick ROSSATO (Pouvoir de M GENGOUX)
Mme Véronique CASTRONOVO	M André LIEBEAUX
Mme Edith COLIN	Mme. Sylvaine GERARD
M Jean Marc FOURNEL	M Michel NORMAND
M Christian WEISS	Mme Else JOSEPH (représente M WALLENDORFF)
M Jean Pol DEVRESSE	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M J C JACQUEMART (représente M Paulet)	Mme Danielle COMBE (Pouvoir de M MERVEILLE)
Mme Héléne OLIVIER)	Mme Frédérique SERRE
M Sébastien ROUSSEAU	Mme Maryse DEPAS
M Hervé CORVISIER	M Edouard JACQUE (Pouvoir de Mme GUILLOTIN)
M. Michel LALLEMAND	M Guillaume MARECHAL
M. Yvon HUMBLLOT	
M. Jean SIMONIN	
M Gérard WECKERING	
M Michel SABATIER (représente M JONET)	

Objet de la délibération :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Résultat du vote
Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°21-03

Objet de la délibération :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

La réalisation de l'exercice 2020 constate un excédent de 81 620,74€ contre 378 733,93 € en 2019, 558 769€ en 2018 et 479 438€ en 2017.

Les dépenses de fonctionnement

- Les dépenses à caractère général ont été maîtrisées puisqu'elles s'établissent en 2020 à 238 207,82€ contre 221 930€ en 2019 et 232 414 € en 2018.

Il est à noter que suite au confinement, certaines dépenses de fonctionnement ont été réorientées vers de nouvelles actions, car certaines opérations, comme la conférence « grands migrants » ont été reportées. C'est le cas de :

- o L'accompagnement pour le dépôt d'un projet « life », étape concept note. Non retenue.
- o L'acquisition de petit matériel pour le télétravail (2591€)
- o La Visio conférence DIADEM (6 086€)

D'autres dépenses ont-elles été menées à leur terme malgré les circonstances sanitaires. C'est le cas de :

- o L'étude consommation énergétique de l'EPAMA, par Enercoop (4 422€)
- o L'accueil d'une stagiaire

L'entretien et la maintenance de la ZRDC ont donné lieu aux paiements suivants :

- o Pose d'une porte, entretien végétal, visite technique approfondie(14736€)
- o Relevé topographique ZRDC Mouzon - étude de danger (4 788€)

- ◆ Les charges financières (chapitre 66) ont été de 5 735,67€ et concernent un prêt unique (construction de la ZRDC de Mouzon) qui se termine en 2021 auxquels s'ajoutent les intérêts des lignes de trésorerie d'un montant de 4297,59€ (art 627 du chap. 011)
- ◆ Les dépenses de personnel regroupent le traitement et les charges pour 14 agents et une stagiaire. Ils se sont élevés à 670 852 €.

Les recettes de fonctionnement

421 925€ de cotisations ont été versées à l'EPAMA (154 706€ de la Région Grand Est, 177 000€ des EPCI et 90 219€ des Départements)

Les aides de l'Agence de l'Eau se composent du solde de 2019 et d'un acompte des subventions de 2020. Elles se sont élevées 193 429 €. Au même article budgétaire (art 7488) l'Etat a subventionné les actions pédagogiques et l'animation papi Meuse pour 19 826€.

Les investissements de l'EPAMA pour son compte

Les opérations suivantes ont fait l'objet de dépenses en 2020 :

- Suivi écologique de la ZRDC de Mouzon : 50 753,75 €
- Le projet « refonte des sites internet et création d'un Géoportail » : 57 432€
- Maintenance et mise à jour Infoworks (logiciel de modélisation hydraulique) : 11 940,82€
- L'étude du fonctionnement sédimentaire du fleuve Meuse : 21 534€

Ces dépenses d'investissement ont également concerné l'achat de matériel informatique (9 299,30€ notamment ordinateurs portables, vidéoprojecteur, écran) ainsi que le changement du serveur pour 6 646,06 €. L'achat de 1 752€ de mobilier a complété les achats d'équipements de l'EPAMA.

Les investissements pour compte de tiers

Les projets suivants ont fait l'objet de dépenses :

- Projet « Aménagement des seuils de la Meuse Médiane » pour le compte de la Cdc du Sammiellois: 35 713,74€
- Projet « entretien et Restauration de la Semoy » pour le compte de la cdc Vallées et Plateau d'Ardenne : 24 084€
- Projet « Aménagement de gestion des écoulements de Contrexéville » dit AGECE, pour le compte de la cdc Terre d'Eau : 59 820,80€
- Projet protection contre les inondations de St Mihiel et réservation de la Marsoupe, pour le compte de la Cdc du Sammiellois : 73 259,52€
- Le résultat global de l'exercice 2020 est donc de :

Le résultat global de l'exercice 2020 est donc de :

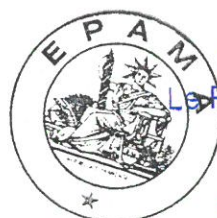
Fonctionnement = 81 620,74 €
Investissement = -665 450,46€
Restes à réaliser Dépenses = 6 305 219,29€
Restes à réaliser Recettes = 6 973 826,12€
Résultat issu des restes à réaliser : 668 607,08
Résultat global d'investissement = 3 156,62 €
Résultat global : 84 776,72€

Constatant que le compte administratif présente les soldes suivants :

- un excédent de clôture de 81 620,74 € en section de fonctionnement
- un déficit de clôture de - 665 450,46 € en section d'investissement

Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le compte administratif pour l'exercice 2020.



Le Président de L'EPAMA

Boris RAVIGNON

DETAIL DES VOTES :

CA Ardenne Métropole	M. Farid BESSADI	POUR
CA Ardenne Métropole	M. Philippe CLAUDE	POUR
CA Ardenne Métropole	M. Jean-François GOSSET	POUR
CA Ardenne Métropole	Mme Inès de MONTGON	POUR
CA Ardenne Métropole	M. Boris RAVIGNON	
CA Longwy	Mme Véronique CASTRONOVO	POUR
CA Longwy	Mme Edith COLIN	POUR
CA Longwy	Jean-Marc FOURNEL	POUR
Codecom Aire à l'Argonne	Christian WEISS	POUR
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Jean-Pol DEVRESSE	POUR
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Jean Claude JACQUEMART	POUR
Codecom Argonne Meuse	Mme Hélène OLIVIER	POUR
Codecom Crêtes Préardennaises	M. Sébastien ROUSSEAU	POUR
Codecom Val de Meuse Voie Sacrée	M. Hervé CORVISIER	POUR
Codecom Ouest Vosgien	M. Michel LALLEMAND	POUR
Codecom Ouest Vosgien	M. Yvon HUMBLLOT	POUR
Codecom Ouest Vosgien	M. Jean SIMONIN	POUR
Codecom Pays Colombey Sud Toulais	Gérard WECKERING	POUR
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Michel SABATIER	POUR
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Géry TRONÇON	POUR
Codecom du Sammiellois	M. Jean-François VALLOIRE	POUR
Codecom du Sammiellois	M. Alain DUPOMMIER	POUR
Codecom Terre d'Eau	M. Dominique COLLIN	POUR
Codecom Terre d'Eau	M. Eric VALTOT	POUR
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. Yannick ROSSATO	POUR
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. André LIEBEAUX	POUR
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	Mme Sylvaine GERARD	POUR
Conseil Départemental des Ardennes	M. Michel NORMAND	POUR
Conseil Départemental des Ardennes	MME ELSE JOSEPH	POUR
Conseil Départemental de la Haute-Marne	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER	POUR
Conseil Départemental de la Meuse	Mme Danielle COMBE	POUR
Région Grand Est	M. Edouard JACQUE	POUR
Région Grand Est	M. Guillaume MARECHAL	POUR